



Plan Annuel de Travail 2014

**« PROJET D'INTEGRATION DES FORETS SACREES DANS LE SYSTEME DES
AIRES PROTEGEES DU BENIN »**

Entre

Le Gouvernement de la République du Bénin

Et

Le Programme des Nations Unies pour le Développement

Effet (s) UNDAF n° 6. D'ici à fin 2018, les institutions et les populations des communes d'intervention assurent une meilleure gestion de l'environnement, des ressources naturelles et énergétiques, du cadre de vie, ainsi que des conséquences des changements climatiques, des crises et catastrophes naturelles

Produit 6.2. Les institutions nationales, et locales ainsi que les communautés ont des capacités accrues en matière de protection et de gestion durable des écosystèmes

Indicateurs du Produit 6.2

- Proportion de communes renforcées dans la gestion des ressources naturelles, énergétiques et du cadre de vie (R : 15% ; C : 40%).
- Proportion de l'espace national reboisée ou restaurée. (R : 35% ; C : 60%)

Produit (s) du projet escompté (s):

La dégradation et l'empiètement des forêts sacrées sont arrêtées

La biodiversité est conservée et durablement utilisée dans 10 clusters des forêts sacrées

Des modèles d'utilisation durable autour des forêts sacrées sont mis en œuvre en guise de démonstration

Partenaire de mise en œuvre : Ministère de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières

Parties responsables: Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN),
Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Description sommaire

Le Bénin est un pays de l'Afrique de l'Ouest situé entre le Togo et le Nigeria. Il dispose d'aires protégées dans les savanes riches en faune sauvage au nord. A travers tout le pays et à proximité des villes et villages, on retrouve des étendues éparses de forêts et des bosquets d'importance religieuse, ethnobotanique et de conservation connus sous le nom de "forêts sacrées". Avec la pression démographique croissante, ces forêts sacrées dans leur majorité subissent de forte pression de dégradation, tandis que d'autres maintiennent un statut fragile de sites de pratiques religieuses (le vaudou) et de jardins naturels pour l'utilisation des plantes pour les besoins de la médecine traditionnelle largement pratiquée au Bénin.

Le Gouvernement du Bénin, à travers la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles, s'est lancé dans une stratégie globale de conservation de ces forêts dans le cadre de sa nouvelle stratégie de gestion des aires protégées en raison de l'importance de la biodiversité qu'elle offrent et de leur importance ethnoculturelle et religieuse.

Le présent projet contribuera à l'effort du Gouvernement en : (i) accordant le statut d'aires protégées à 10 groupes de forêts sacrées dans les régions écologiquement importantes du pays, (ii) soutenant les activités de gestion et de préservation des vestiges de ces forêts – au sein de l'actuelle administration forestière, en appliquant des stratégies de gestion participative spécifiquement conçues, et (iii) en promouvant des méthodes d'utilisation durables des ressources naturelles autour de ces forêts afin de réduire les pressions d'exploitation sur les ressources protégées, soutenir la production de plantes médicinales, promouvoir les activités culturelles et éco-touristiques et mieux, améliorer les conditions de vie des communautés environnantes. La Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles travaillera aux côtés des administrations municipales, les chefs traditionnels, les tradithérapeutes et les gestionnaires pour la conservation et la gestion des 10 groupes de forêts sacrées stratégiquement "connectées" aux forêts classées écologiquement importantes, aux aires protégées, aux forêts-galeries et aux écosystèmes naturels tels que les marécages et les lagunes.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à travers son Programme Stratégique de GEF/FEM pour l'Afrique de l'Ouest (Sous-composante sur la Biodiversité) a mis en place une subvention pour la phase opérationnelle du « Projet Intégration des Forêts Sacrées dans le système des aires protégées du Bénin » qui vise à Promouvoir l'utilisation durable des Forêts Sacrées du Bénin en tant que réseau de domaines gérés par la communauté et intégrés dans le système national des domaines protégés.

La principale Agence de réalisation est le Ministère de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme (MEHU) en tant que structure de tutelle du projet et la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles est le responsable de la mise en œuvre du projet.

La phase pilote du projet est financé par le GEF, le PNUD, le Gouvernement et les Communes bénéficiaire pour un montant en espèces estimé à 2 895 000 dollars US pour quatre ans. Le projet est géré selon les procédures NEX.



Durée du programme: 2011-2015

Domaine de résultats stratégiques (Plan stratégique):
L'adaptation aux changements climatiques est promue ;
l'environnement et l'énergie sont efficacement intégré.

Atlas Award ID: 00060591

Date de début: 01/01/2011

Date de fin: 31/12/2015

Date de réunion du PAC: _____

Arrangements de gestion: NEX

Budget global: 2,895,000 US \$

Dépenses 2013: 647 774 US \$

Budget PTA 2014: 570 000 US \$

Ressources totales requises: 570 000 US \$

Ressources totales allouées: 570 000 US \$

Régulier: (TRAC) : 100 000 US\$

Autres:

- Donateur (FEM) 20 000 US\$
- Government 300 000 US \$
- Communes 150 000 US \$

Approuvé par (Gouvernement): COL Théophile KAKPO

Directeur Général des Forêts et des Ressources Naturelles



Signature

Date

Approuvé par (PNUD): Mme Odile MOULINIER-SORGHO

Représentant Résident du PNUD ai,



Signature

Date

30/01/14

I. PLAN ANNUEL DE TRAVAIL

- ANNEE 2014

Données de base, indicateurs et cibles annuelles associés	Résultats/Activités/ sous-activités	Agenda				Parties responsables	Budget prévu (mille dollars US)					
		T1	T2	T3	T4		Sources de financement			Code Budgétaire et Description	Montant \$ US	
							FEM	PNUD	Commune			BN
PRODUIT 1: La dégradation et l'empiètement des forêts sacrées sont arrêtées	Résultats d'activités 1. Un cadre politique et juridique facilitant l'expansion des Aires Protégées (AP) par l'intégration des forêts sacrées comme aires de conservation communautaires est établi											
Indicateurs Le score de l'outil de suivi de l'efficacité de gestion des aires protégées du FEM4 est amélioré ("METT" pour tous les sites ciblés au sein des dix groupes de forêts sacrées)	Action 1.1 : Elaborer des outils de mise œuvre du cadre réglementaire de gestion et d'intégration des forêts sacrées comme aires de conservation communautaires	X	X				Equipe de projet	2				2
Données de base Elles sont basées sur les résultats d'évaluation de 2013 [1] 51 [2] 57 [3] 57 [4] 52 [5] 43 [6] 55 [7] 57 [8] 48 [9] 52 [10] 51	Résultat d'activité 2 Les changements institutionnels facilitent l'adoption d'une nouvelle structure de gestion pour les forêts sacrées, avec la participation de la communauté et des autorités traditionnelles											0
	Action 2.1 : Mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités techniques des acteurs (comités de gestion aux niveaux village et communal) et autres structures impliquées dans la gestion des forêts sacrées		X	X	X		Equipe de projet	2				2

Données de base, indicateurs et cibles annuelles associés	Résultats/Activités/ sous-activités	Agenda				Parties responsables	Budget prévu (mille dollars US)					
		T1	T2	T3	T4		Sources de financement			Code Budgétaire et Description	Montant \$ US	
							FEM	PNUD	Commune			BN
Cible 2014 Les scores atteignent au moins 50 au niveau de chacun des dix groupes de forêts sacrées	Résultat d'activité: 3: Des politiques et initiatives sont mises en place et des mesures incitatives sont prises pour une bonne gestion des forêts sacrées.											0
Produit 6.2. Les institutions nationales, et locales ainsi que les communautés ont des capacités accrues en matière de protection et de gestion durable des écosystèmes												
Indicateurs du Produit 6.2 - Proportion de communes renforcées dans la gestion des ressources naturelles, énergétiques et du cadre de vie (R : 15% ; C : 40%). - Proportion de l'espace national reboisée ou restaurée. (R : 35% ; C : 60%)	Action 3.1 : Accompagner les initiatives de gestion durable des ressources forestières	X	X			Equipe de projet		5				5
PRODUIT 2 : La biodiversité est conservée et durablement utilisée dans 10 clusters des forêts sacrées	Résultat d'activité 4: Des structures locales de cogestion forestière sont créées et entretenues de manière durable											0

Données de base, indicateurs et cibles annuelles associés	Résultats/Activités/ sous-activités	Agenda				Parties responsables	Budget prévu (mille dollars US)				
		T1	T2	T3	T4		Sources de financement			Code Budgétaire et Description	Montant \$ US
							FEM	PNUD	Commune		
Indicateurs Scores améliorés sur la Fiche de Score du PNUD pour le Développement de Capacités en matière de Gestion des Aires Protégées sur la ligne de base. Des limites visibles établies autour des forêts sacrées. Les institutions communautaires sont fonctionnelles sur au moins 30 sites au sein des 6 groupes de forêts sacrées.	Action 4.1 : Rendre fonctionnel et maintenir durablement les structures de gestion des forêts sacrées au niveau communal et niveau village	X	X	X	X	Equipe de projet			15		15
Données de base La situation de base évaluée est évaluée en 2012.	Résultat d'activité 5 : Les zones tampons et les corridors de connectivité sont délimités et les plans de gestion correspondant sont élaborés										0
1 Systémique 25/30 (84%) Institutionnel 34/45 (81%) Individuel 17/21 (79%) (Moy. Gle.) 76/96 (79%) 2-60 forêts sacrées ont des limites visiblement établies en 2013 3- 30 institutions communautaires fonctionnelles en 2013 Trois partenariats initiés en 2013	Action 5.1 : Accompagner les actions de reboisement et d'enrichissement des forêts sacrées et de leurs zones de protection Résultat d'activité 6 : Des accords de partenariat sont conclus entre des services gouvernementaux de divers niveaux, des groupes	X	X	X		Equipe de projet			50		50
											0

Données de base, indicateurs et cibles annuelles associés	Résultats/Activités/ sous-activités	Agenda				Parties responsables	Budget prévu (mille dollars US)				Code Budgétaire et Description	Montant \$ US	
		T1	T2	T3	T4		Sources de financement						
							FEM	PNUD	Commune	BN			
. Cibles 2014 Le taux d'accroissement de la moyenne est d'au moins 2% 2. Les limites sont visiblement établies pour au moins 20% des sites ciblés dans les groupes de forêts 3. Au moins 20 institutions communautaires sont fonctionnelles sur 20 sites au sein des groupes de forêts sacrées ciblés 4. Les outils et supports d'assistance technique pour le développement de partenariats sont en place et sont efficaces sur au moins 1 site	religieux traditionnels et autres partenaires												
	Action 6.1 : Mettre en œuvre les accords de partenariat avec les ONG et autres structures	X	X	X	X	Equipe de projet			8				8
	Action 6.2 : Mettre en œuvre l'accord de partenariat avec les éleveurs CITES pour enrichir les forêts sacrées en espèces animales menacées ou rares		X	X		Equipe de projet			4				4
	Résultat d'activité 7 : Des systèmes de surveillance de la biodiversité sont développés et des données contribuent à l'alimentation d'un référentiel de connaissances sur les forêts sacrées												0
	Action 7.1 : Construire de petites infrastructures de maintien de la biodiversité	X	X	X						70			70
Indicateurs du Produit 6.2 Proportion de communes renforcées dans la gestion des	Action 7.2 : Assurer l'émolument des volontaires nationaux des nations unies (VNU)	X	X	X	X	Equipe de projet		18				18	

Données de base, indicateurs et cibles annuelles associés	Résultats/Activités/ sous-activités	Agenda				Parties responsables	Budget prévu (mille dollars US)				Montant \$ US	
		T1	T2	T3	T4		Sources de financement					
							FEM	PNUD	Commune	BN		
ressources naturelles, énergétiques et du cadre de vie (R : 15% ; C : 40%). Proportion de l'espace national reboisée ou restaurée. (R : 35% ; C : 60%)												
PRODUIT 3: Des modèles d'utilisation durable sont mis en œuvre sur une base démonstrative autour des forêts sacrées	Résultat d'activité 8 : Des régimes d'utilisation durable des ressources des FS sont définis en partenariat avec les institutions de recherche et à travers un processus de planification participative											0
Indicateurs: 1. Nombre de ressources forestières exploitées en régimes d'utilisation durable autour des forêts sacrées. 2. La perception des communautés de leur participation pour une bonne gestion des ressources des forêts sacrées est mesurée par l'application périodique et indépendante de la technique «Changement le Plus Significatif/ Most Significant Change (MSC) »	Action 8.1 : Développer et suivre les partenariats avec les structures de recherches sur des thématiques (actualisation des répertoires des forêts sacrées, écologie des espèces emblématiques)	X	X			Equipe de projet						20

Données de base, indicateurs et cibles annuelles associés	Résultats/Activités/ sous-activités	Agenda				Parties responsables	Budget prévu (mille dollars US)				Montant \$ US
		T1	T2	T3	T4		Sources de financement				
							FEM	PNUD	Commune	BN	
Donnée de base 1-Les ressources provenant des forêts sacrées ne sont pas nécessairement exploitées de manière durable. 2-Le MSC sera appliqué au démarrage du projet. Toute évaluation entrant dans ce cadre avec un accent particulier sur l'utilisation des terres, les moyens de subsistance, sera prise en compte	Action 8.2 : Accompagner les actions tests de production des plants de <i>Garcinia Kola</i> , <i>Mansonia altissima</i> , <i>Xylopia aethiopica</i> , <i>Tetrapleura tetraptera</i> , <i>Pterocarpus erinaceus</i> , <i>Cesalpinia bonduc</i> , <i>Pentadesma butyracea</i> , etc.	X	X	x		Equipe projet			8		8
Cibles 2014 02 Kits de production durable pour les PFNL, les plantes médicinales et les services d'écotourisme développés en partenariat avec les institutions de recherche, les groupes communautaires et les ONG. 02 actions pilotes d'utilisation durable de PFNL dans les 10 groupes de forêts sacrées	Action 8.3 : Accompagner le processus de création et de gestion des jardins botaniques pour réduire la pression sur les ressources des forêts sacrées	X	X	X	X	Equipe de projet			4		4
	Action 8.4 : Développer des activités de valorisation et de promotion de l'éco-tourisme autour des forêts /sites sacrés identifiés	X	X			Equipe de projet			16		16
	Action 8.5 : Développer des infrastructures d'écotourisme	X	X	X					70		70
Produit 6.2. Les institutions nationales, et locales ainsi que les communautés ont des capacités accrues en matière de protection et de gestion durable des écosystèmes	Action 8.6 : Accompagner les actions d'utilisations et d'exploitation durables des produits forestiers non ligneux des forêts sacrées.	X	X	X	X	Equipe de projet			20		20

Données de base, indicateurs et cibles annuelles associés	Résultats/Activités/ sous-activités	Agenda				Parties responsables	Budget prévu (mille dollars US)				Montant \$ US	
		T1	T2	T3	T4		Sources de financement					
							FEM	PNUD	Commune	BN		
Indicateurs du Produit 6.2 - Proportion de communes renforcées dans la gestion des ressources naturelles, énergétiques et du cadre de vie (R : 15% ; C : 40%). - Proportion de l'espace national reboisée ou restaurée. (R : 35% ; C : 60%)	Résultat d'activité 9 : Des kits de production durable de Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL), de plantes médicinales et de services d'écotourisme sont développés en partenariat avec les institutions de recherche, les groupes communautaires et des ONG										0	
	Action 9.1 : Multiplier et diffuser les kits de production durables des essences autochtones	X	X				4				4	
	Résultat d'activité 10 : Des micro-projets d'utilisation durable des ressources de la FS sont mis en œuvre sur une base pilote dans 10 groupes de forêts sacrées											0
	Action 10.1 : Mettre en œuvre les micro-projets contenus dans les plans de gestion et d'aménagement à titre démonstratif (production de plante médicinale, aulacodiculture, apiculture, achatiniculture champignon , écotourisme)	X	X	X	X			20				20
PRODUIT 4: Gestion efficace et mécanisme coordination durable du projet	Résultat d'activité 11 : Les activités du projet sont bien suivies et évaluées à bonne date											0
	Action 11.1 : Accompagner le fonctionnement des organes institutionnels (Comité de pilotage) et de suivi des activités du projet.		X			Equipe de projet	1			10		11

Données de base, indicateurs et cibles annuelles associés	Résultats/Activités/ sous-activités	Agenda				Parties responsables	Budget prévu (mille dollars US)				Montant \$ US
		T1	T2	T3	T4		Sources de financement			Code Budgétaire et Description	
							FEM	PNUD	Commune		
	Action 11.2 : Tenir les réunions de l'équipe de projet				X	Equipe de projet		0			0
	Action 11.3 : Accompagner la célébration des journées événementielles (journée de l'arbre, de l'environnement, de biodiversité, de la désertification)		X	X		Equipe de projet		0			0
	Action 11.4 : Assurer la réalisation des diverses missions du projet	X	X	X	X	Equipe de projet	2	0		10	12
	Action 11.5 : Assurer le salaire et autres émoluments au personnel du projet	X	X	X	X	Equipe de projet		80			80
	Action 11.6 : Acquérir des équipements pour le projet et assurer les fonctionnements	X	X	X	X					80	80
	Action 11.7 : Participer aux forums et ateliers en dehors du Bénin	X	X	X	X	Equipe de projet		1			1
	Action 11.8 : Accueillir au moins deux revues trimestrielles	X	X	X	X	Equipe de projet		0			0
	Action 11.9 : Editer des supports de communication, des rapports techniques et autres pour assurer la communication avec les acteurs et partenaires		X	X		Equipe de projet				40	40
	Action 11.10 : Collecter, analyser et diffuser les informations sur les acquis et les leçons apprises du projet	X	X	X	X	Equipe de projet	2				2

Données de base, indicateurs et cibles annuelles associés	Résultats/Activités/ sous-activités	Agenda				Parties responsables	Budget prévu (mille dollars US)					
		T1	T2	T3	T4		Sources de financement				Code Budgétaire et Description	Montant \$ US
							FEM	PNUD	Commune	BN		
	Action 11.11 : Préparer et exécuter l'audit externe et l'évaluation à mi parcours du Projet	X				Equipe de projet	8					8
	TOTAL						20	100	150	300		570

BUDGET GLOBAL (GEF +PNUD+BUDGET NATIONAL+ COMMUNES) = 20 000 + 100 000 + 150 000 + 300 000 = 570 000 dollars US

II - ARRANGEMENT DE GESTION-

1. Modalités de financement

Le coût global de l'ensemble des activités du PIFSAP pour l'année 2014 est estimé à **570 000 US \$**. L'estimation des besoins financiers a été effectuée sur la base des résultats attendus de chaque produit du projet.

Le présent Projet sera financé par les ressources du **Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)** gérées par le PNUD, les ressources régulières du **PNUD**, les ressources du **Budget National** et les ressources **des communes** bénéficiaires. Ces derniers apporteront leur contribution en suivant les modalités de partage des coûts¹. Ce mécanisme flexible de financement va permettre aux PTF désireux d'accompagner le Projet, d'apporter leur contribution d'une manière conforme à leurs règles et procédures.

2. Modalités de mise en œuvre

Le projet sera exécuté conformément aux procédures et modalités d'exécution nationale. Ces procédures devront, toutefois, s'adapter aux dispositions d'assurance qualité du PNUD.

La durée du Projet est de quatre (04) ans ; elle pourra être prolongée en cas de besoin après négociation entre le Gouvernement, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le FEM

Le Ministère de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme (MEHU) est le partenaire de réalisation du projet à travers la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN) qui assure la mise en œuvre du projet avec l'appui du PNUD.

L'équipe de projet est composée d'un Directeur National du Projet, d'un Coordonnateur, d'un Expert en Suivi Evaluation, d'un Responsable Administratif et financier, d'un Secrétaire et d'un Chauffeur recrutés.

La DGFRN établira des accords de collaboration avec les principales institutions, organisations et individus susceptibles de jouer un rôle majeur dans la mise en œuvre du projet, tel que défini dans le présent document de projet. Ceux-ci peuvent être à l'échelle locale, nationale ou internationale, tous en conformité avec les procédures du PNUD

La gestion des ressources du Projet sera régie par le principe de mise à disposition d'avances de fonds sur une base trimestrielle pour les contrats et dépenses directement gérés par le Gouvernement (DGFRN). Toutefois, en attendant l'évaluation des capacités de l'agence de mise en œuvre du Projet, cette gestion devra se conformer aux dispositions du mémorandum du PNUD en date du 16 décembre 2008 et relatif à la gestion des avances de fonds en faveur des projets mis en œuvre sous la modalité d'Exécution Nationale (NEX).

Le Ministère à travers la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN) prend toutes les dispositions nécessaires requises pour mettre à la disposition de l'équipe du Projet des locaux et des bureaux fonctionnels. Pour renforcer sa capacité en vue de la mise en œuvre diligente des activités du projet.

2.1- Cadre de mise en œuvre

Les organes du projet se présentent comme suit :

2.1.1- Le Comité Interministériel impliquant le MDGLAAT (Ministère de la Décentralisation de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire), le MEHU

(Ministère de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme) et le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, spécialement mis en place afin d'articuler, coordonner, décider et mettre en œuvre des mesures visant à intégrer les préoccupations liées à la biodiversité en particulier dans les stratégies sectorielles, les politiques et programmes, favorisant le développement durable et l'utilisation durable des ressources naturelles et la biodiversité.

2.1.2- Le Comité de pilotage du Projet

La mise en œuvre du Projet sera sous la responsabilité d'un Comité de Pilotage présidé par le Directeur Général des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN). Il est composé des différents acteurs directement impliqués dans le processus de décision lié à la mise en œuvre stratégique des activités du projet.

- Le Directeur de la Programmation et de la Prospective du Ministère en charge de la Décentralisation (DPP/MDGLAAT);
- Le Directeur de la Programmation et de la Prospective du Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme (DPP/MEHU) ou son représentant;
- Le Directeur de la Programmation et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (DPP/MAEP) ou son représentant;
- Le Représentant Résident du PNUD au Bénin ou son représentant;
- Le Directeur des Politiques, du Suivi Evaluation, et du Contrôle de l'Exploitation Forestière/DGFRN ou son représentant ;
- Le Directeur du Centre d'Etude, de Recherche et de Formation Forestières (CERF) ou son représentant ;
- Le Représentant de la Direction Nationale du Budget (Ministère de l'Economie et des Finances) ;
- Le Chef de l'Unité de Gestion de la Coordination du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement du Bénin (UGC/UNDAF) ex Cellule NEX du Ministère d'Etat chargé de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale ou son représentant;
- Un (01) représentant du Conseil National des Rois et Dignitaires ;
- Un (01) représentant de l'Association Nationale des Communes du Bénin-ANCB;
- Un (01) représentant de l'Association Nationale des tradithérapeutes ;
- Deux représentants des comités villageois impliqués dans la gestion et l'utilisation durable des forêts sacrées.

Le Coordonnateur assure le Secrétariat du Comité. Le Comité de pilotage se réunit en session ordinaire deux fois par an pour apprécier le niveau d'exécution des activités planifiées et formuler des orientations pour la suite. Il prend ses décisions par consensus, ou à défaut, à la majorité absolue de ses membres présents y compris l'approbation des plans de travail du projet, des rapports d'activités et des révisions budgétaires. Il peut se réunir en session extraordinaire, si les circonstances l'exigent et sur convocation de son Président.

2.1.5- L'équipe du projet :

Le Présent projet, sous la direction du Directeur Général des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN), sera coordonné par le Coordonnateur du projet qui assurera la bonne planification et la mise en œuvre des activités et au reporting. Il sera appuyé par un Expert en Suivi-Evaluation de projet qui aura pour principales missions, l'élaboration et la mise en œuvre du plan de communication et l'exécution des tâches relatives au suivi-évaluation des activités. Un personnel de soutien composé d'un responsable Administratif et Financier, d'un secrétaire et d'un chauffeur appuiera l'équipe de gestion. L'équipe de projet travaillera en étroite collaboration avec les autorités nationales et le PNUD.

2.1.5.1- Coordonnateur du projet

Le Coordonnateur du projet sous la supervision du Directeur National du Projet se chargera de la coordination et de la planification de l'ensemble des activités du projet en assurant la cohérence et la synergie des interventions des différents partenaires, le suivi – évaluation et le reporting. Le Coordonnateur du Projet est l'ordonnateur pour ce qui est de la gestion financière quotidienne du projet. (cf. Termes De Référence joint)

Le rôle d'assurance qualité du projet sera joué par le Chargé de Programme Environnement et le Chargé de Suivi Evaluation du Programme au PNUD en lien avec le Coordonnateur du projet. Ce dernier effectuera un suivi rapproché du projet et rend compte au Comité de pilotage.

Les avances de fonds sont virées trimestriellement dans un compte ouvert à cet effet dans une banque et co-signées par le Coordonnateur du projet, le Directeur National du Projet, et le Responsable Administratif et Financier.

2.1.5.2- Expert en Suivi Evaluation

Sous la supervision directe du Coordonnateur, il assure spécifiquement les produits techniques (rapports trimestriels, semestriels, annuels, d'évaluation à mi-parcours) dans le développement d'un mécanisme de suivi-évaluation et sa mise en œuvre impliquant toutes les parties prenantes tant au niveau national que local ; détermine la situation de référence pour les indicateurs (Baseline) du projet ; fournit l'expertise technique et des conseils à toutes les composantes du projet et assiste le Coordonnateur du projet dans la mise en œuvre des activités comme stipulé dans le document de projet / le plan de travail.

2.1.5.3- Responsable Administratif et Financier

Sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet, le responsable Administratif et Financier assure la gestion financière, l'exécution et le suivi quotidien des dossiers administratifs et financiers du projet conformément à son cahier de charge.

2.1.5.4- Secrétaire

Sous la supervision directe du Responsable Administratif et Financier, il accueille les visiteurs, reçoit les appels téléphoniques, traite les courriers, assure le classement et l'archivage des documents du projet, tient l'agenda du Coordonnateur, prépare les dossiers du personnel; élabore les comptes rendus de réunion, les procès verbaux de dépouillement.

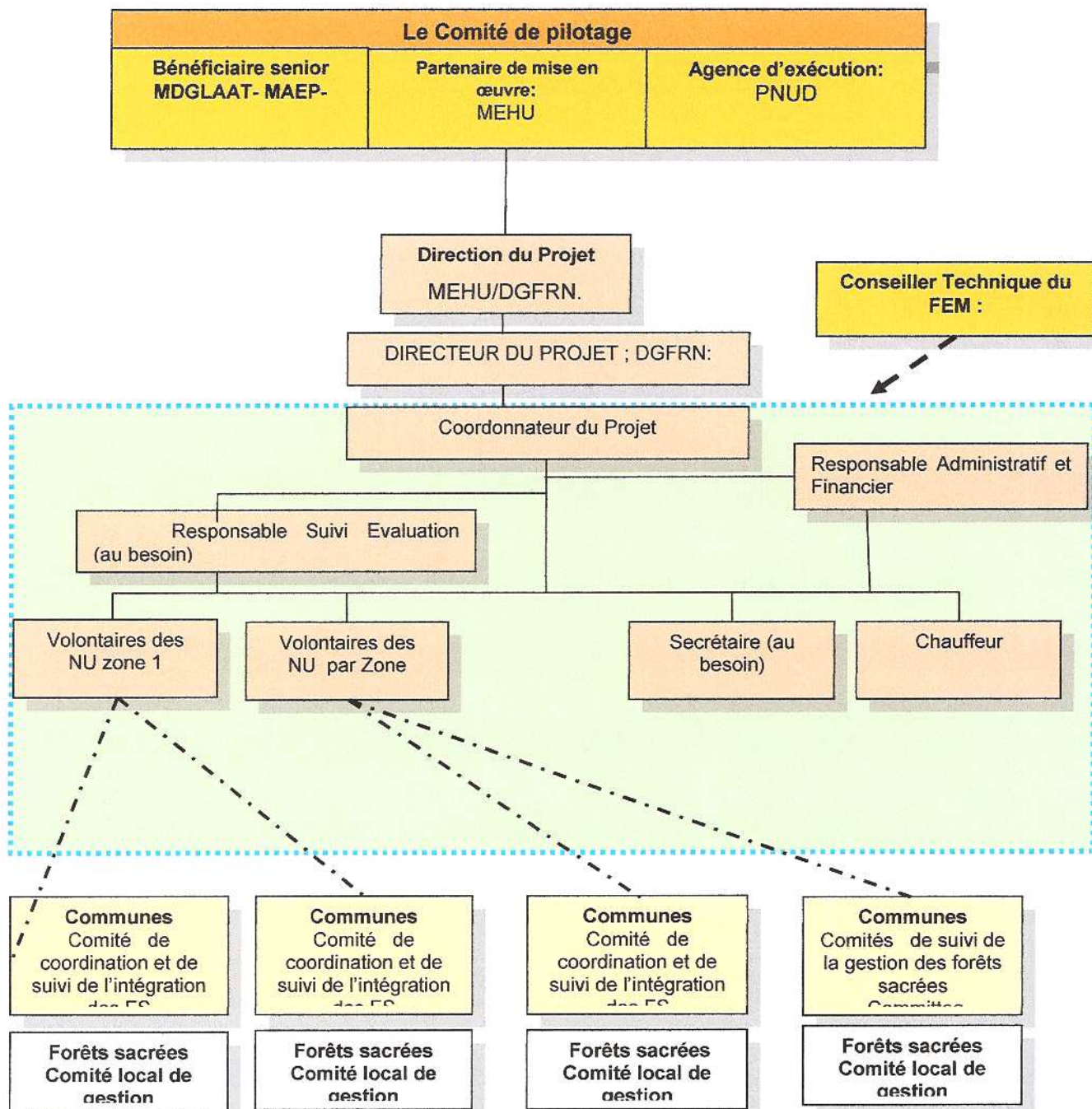
2.1.5.5- Chauffeur

Sous la supervision directe du Gestionnaire Administratif et Financier, il conduit l'équipe du projet lors de ses déplacements; assure la distribution des courriers, la visite technique régulière du véhicule du projet, la propreté, la sécurité et le bon état du véhicule du projet.

Le diagramme ci-dessous illustre la composition du cadre de mise en œuvre :



Structure d'organisation du projet



3. Les arrangements d'audit

Le partenaire de mise en œuvre du projet doit soumettre tous les trimestres au Représentant Résident du PNUD au Bénin, le formulaire d'Autorisation de Financement et Certificat de Dépenses (FACE) qui rend compte des dépenses cumulées par trimestre des fonds avancés par le PNUD.

Le projet doit être audité au moins une fois dans son cycle de vie, mais peut être audité tous les ans selon qu'il sera reflété dans le plan d'audit annuel préparé avec le Bureau des Audits et Investigations du siège du PNUD, conformément aux directives et termes de références mises à disposition par ce dernier.

L'objectif principal de l'audit est de fournir à l'Administrateur du PNUD, une garantie en ce qui concerne l'utilisation correcte des ressources mises à disposition.

L'audit est une partie intégrante de la gestion financière et administrative du projet et fait partie du cadre de responsabilité du PNUD. Il est donc placé sous la responsabilité directe du Bureau Pays du PNUD. Il sera réalisé par un cabinet d'audit qualifié qui va produire un rapport d'audit et certifier les états financiers.

4. Les accords de propriété intellectuelle et d'utilisation du logo du PNUD par les projets.

4. 1. Droit d'auteur

Le PNUD détient le droit d'auteur et de reproduction de toutes les publications et autres matériaux qu'il commande dans le cadre de ses projets, que le texte soit écrit par un membre du personnel ou par un consultant rémunéré. La permission de reproduction peut être donnée aux médias, ONG, institutions académiques et autres, à condition que le PNUD soit dûment cité.

L'Accord de base entre le Gouvernement du Bénin et le PNUD établit en son Article III relatif à l'exécution des projets ce qui suit : « *le PNUD restera propriétaire du matériel technique et autre, ainsi que des approvisionnements, fournitures et autres biens financés ou fournis par lui, à moins qu'ils ne soient cédés au Gouvernement ou à une entité désignée par celui-ci, selon les modalités et à des conditions fixées d'un commun accord par le Gouvernement et le PNUD.*

Le PNUD restera propriétaire des brevets, droits d'auteur, droits de reproduction et autres droits de même nature sur les découvertes ou travaux résultant de l'assistance qu'il fournira au titre du présent accord. A moins que les parties n'en décident autrement dans chaque cas, le Gouvernement pourra toutefois utiliser ces découvertes ou ces travaux dans le pays sans avoir à payer de redevances ou autres droits analogues. »

4. 2. Utilisation du logo

Le logo du PNUD doit être utilisé dans le respect des normes graphiques du PNUD et à des fins non commerciales. Avant impression de toute publication financée par le PNUD, il est recommandé de se référer au PNUD notamment au Chargé de Communication pour vérification du branding du PNUD.

Tout projet exécuté sur le terrain par le PNUD doit avoir pour seul logo le nouveau logo du PNUD. Si nécessaire, le nom du projet sera indiqué en toutes lettres à côté du logo (pas en dessous). Il ne doit pas y avoir de logos séparés ou autonomes. Il n'y a pas d'exceptions à cette règle. Lorsque le projet est administré avec un partenaire, dont la participation doit être

signalée par un élément visuel, le nouveau logo du PNUD doit être utilisé avec le logo du/des partenaire(s) seulement.

En cas de publication conjointe avec un ou plusieurs partenaires, tous les logos devraient figurer sur une seule ligne, en bas ou en haut de la première page de couverture de la publication. Il faut veiller à assurer l'égalité visuelle de tous les logos, c'est-à-dire de ne pas faire ressortir un logo par rapport aux logos des institutions Spécialisées ou organismes partenaires.

4.3. Respect de l'avis de non-responsabilité.

Les publications du PNUD qui citent un auteur ou contiennent des opinions ou avis devraient contenir la déclaration suivante : « Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de leur(s) auteur(s) et ne représentent pas nécessairement celles des Nations Unies, y compris le PNUD, ni des Etats Membres. » Le nom des auteurs ne devrait jamais apparaître sur la couverture d'une publication.

III- CADRE DE SUIVI ET EVALUATION

Le suivi & évaluation du projet sera mené conformément aux procédures établies par le PNUD et le FEM et sera fourni par l'équipe du projet et le Bureau National du PNUD (PNUD-CO) avec l'appui de l'Unité de Coordination Régionale du PNUD/FEM à Dakar.

Le suivi du projet sera réalisé à travers les dispositions ci-après:

Au cours du cycle annuel

- Sur une base trimestrielle, une évaluation qualité, réalisée par l'équipe de projet sous la responsabilité du Team Leader doit permettre de reporter l'évolution des résultats d'activités, sur la base des critères qualités et des méthodes de contrôle qualité définies dans la table ci-dessous de Contrôle qualité des produits d'activités.
- Le journal des problèmes doit être activé dans Atlas, et mis à jour régulièrement sous la responsabilité du Team leader pour faciliter le suivi et la résolution des potentiels problèmes en vue d'une bonne gestion des changements au niveau du projet.
- Sur la base de l'analyse initiale des risques en annexe, le journal des risques sera activé dans Atlas et mis à jour régulièrement sous la responsabilité du Team Leader, en fonction de l'évolution de l'environnement externe qui peut affecter la mise en œuvre efficace, efficiente et dans les délais, des activités du projet.
- En fonction des informations ci-dessus reportées dans Atlas, le Rapport de Progrès du Projet qui est une sortie d'Atlas ou du Snapshot, sera soumis ensemble avec le Rapport Combiné des Dépenses, chaque trimestre par l'équipe de Composante du PNUD et l'Unité de Coordination et d'Appui à la Gestion du Programme, à la revue du Comité Technique de Gestion du projet, dans le cadre de la revue trimestrielle de composante sous le leadership du Comité de Pilotage du Programme Cadre.
- Le journal des leçons apprises, doit être activé et régulièrement mis à jour sous la responsabilité du Team Leader pour assurer un apprentissage continu et une adaptation dans l'organisation et la planification du projet. ceci permettra aussi la préparation du rapport des leçons apprises à la fin du projet.
- Un calendrier de suivi doit être activé dans Atlas et mis à jour au fur et à mesure pour capturer les événements importants de gestion du projet.

A la fin de l'année

- **Rapport de Revue Annuelle:** Un rapport de revue annuelle doit être préparé par le Coordonnateur du Projet en collaboration avec le Team Leader et l'Unité de Coordination et d'Appui à la Gestion du Programme, et partagé avec le Comité Technique du Projet puis le Comité de Pilotage du Programme Cadre et les Comités d'Effet. Une exigence minimale de ce rapport est qu'il doit respecter le format standard Atlas des Rapports Trimestriels de Progrès, couvrant toute l'année avec chaque information mise à jour, ainsi qu'une synthèse des résultats atteints par rapport aux cibles annuelles.
- **Revue annuelle du Projet.** Sur la base du rapport ci-dessus, une revue annuelle du projet sera conduite dans le cadre de la revue du Programme Cadre, et ce au cours du quatrième trimestre de l'année, pour évaluer les performances du projet et analyser le Plan de Travail Annuel de l'année suivante. Dans la dernière année du projet, cette revue tiendra lieu de revue finale. Cette revue sera sous la responsabilité du Comité de Pilotage du Programme Cadre et impliquera d'autres parties prenantes. Elle permettra d'analyser le niveau de progrès des produits et leur contribution aux différents Effets.

➤ **Contrôle Qualité des Résultats d'Activité du Projet.**

PRODUIT 1: La dégradation et l'empiètement des forêts sacrées sont arrêtées		
Résultat d'activité 1.1	Un cadre politique et juridique facilitant l'expansion des Aires Protégées (AP) par l'intégration des forêts sacrées comme aires de conservation communautaires est établi	Date de début: janvier 2014 Date de Fin: déc. 2014
But	<i>Les actions de renforcement de capacité permettront aux différents acteurs de s'approprier d'un cadre politique et réglementaire de gestion des forêts sacrées au Bénin</i>	
Description	<i>Prise d'arrêté de reconnaissance légale de forêts sacrées Diffusion et mise en œuvre du cadre réglementaire de gestion des forêts sacrées et du suivi de sa prise en compte par le nouveau code forestier du Bénin</i>	
Critère Qualité <i>Avec quels indicateurs sera mesuré le résultat d'activité?</i>	Méthode de Contrôle Qualité <i>Moyens de vérification. Quelle méthode sera utilisée pour déterminer si le critère qualité est atteint ou pas?</i>	Date de contrôle <i>Quand sera réalisé le contrôle qualité?</i>
1. Arrêté communal de reconnaissance légale pris 2. Rapport d'atelier sur les procédures de reconnaissance légale	Comptage, Constat : avis des bénéficiaires	déc 2014
1. Rapports des consultants 3. Edition de plaquette de texte réglementaire traduit en langue	Comptage, Constat : avis des bénéficiaires	déc 2014

PRODUIT 1: La dégradation et l'empiètement des forêts sacrées sont arrêtées		
Résultat d'activité 1.2	Les changements institutionnels facilitent l'adoption d'une nouvelle structure de gestion pour les forêts sacrées, avec la participation de la communauté et des autorités traditionnelles	Date de début: juin 2014 Date de Fin: oct. 2014
But	<i>Les actions de renforcement de capacité permettront aux agents de l'administration préfectorale en charge de la gestion de l'environnement de maîtriser le cadre institutionnel de gestion et la procédure d'intégration des forêts sacrées comme aires communautaires Protégées. au Bénin</i>	
Description	<i>Elaboration et organisation d'ateliers de formation agents de l'administration préfectorale en charge de la gestion de l'environnement de maîtriser le cadre institutionnel de gestion et la procédure d'intégration des forêts sacrées comme aires communautaires Protégées. au Bénin Le renforcement des capacités technique et organisationnelle des acteurs locaux, des autorités de supervision au niveau centrale et décentralisé pour la mise en œuvre des activités de gestion durable des Forêts Sacrées</i>	
Critère Qualité <i>Avec quels indicateurs sera mesuré le résultat d'activité?</i>	Méthode de Contrôle Qualité <i>Moyens de vérification. Quelle méthode sera utilisée pour déterminer si le critère qualité est atteint ou pas?</i>	Date de contrôle <i>Quand sera réalisé le contrôle qualité?</i>
4. Rapport d'atelier de formation sur le cadre institutionnel et la procédure d'intégration et de gestion des forêts sacrées comme aires communautaires Protégées	Comptage, Constat : avis des bénéficiaires	oct 2014
2. Rapports d'identification et de formation des pépiniéristes		oct 2014

3. Rapports de formation des acteurs		
--------------------------------------	--	--

PRODUIT 1: La dégradation et l'empiètement des forêts sacrées sont arrêtées		
Résultat d'activité 1.3	Les exercices de planification participative des forêts sacrées facilitent la gestion conservatrice et l'utilisation durable des zones tampons	Date de début: janv 2014 Date de Fin: juin. 2014
But	Les actions de recherche et de renforcement de capacité, <i>permettront de disposer d'un référentiel de base sur le potentiel en diversité biologique forêts sacrées retenues et les plans de conservation des ressources naturelles.</i>	
Description	<i>Etude études de référence sur le potentiel en diversité biologique des forêts sacrées retenues renforcement de capacité pour l'élaboration des plans de conservation des ressources naturelles des forêts sacrées et élaboration participative des plans d'aménagement et de gestion des forêts sacrées.</i>	
Critère Qualité <i>Avec quels indicateurs sera mesuré le résultat d'activité?</i>	Méthode de Contrôle Qualité <i>Moyens de vérification. Quelle méthode sera utilisée pour déterminer si le critère qualité est atteint ou pas?</i>	Date de contrôle <i>Quand sera réalisé le contrôle qualité?</i>
1. Rapport d'étude	Comptage, Constat : avis des bénéficiaires	Mars 2014
2. Plans d'aménagement et de gestion	Comptage, Constat : avis des bénéficiaires	Juin 2014

PRODUIT 1: La dégradation et l'empiètement des forêts sacrées sont arrêtées		
Résultat d'activité 1.4	Des politiques et initiatives sont mises en place et des mesures incitatives prises pour bonne gestion des forêts sacrées	Date de début: janv 2014 Date de Fin: déc. 2014
But	Les initiatives de bonne gestion des forêts sacrées seront identifiées et encouragées	
Description	<i>Un comité adhoc sera mis en place pour identifier et évaluer les bonnes initiatives de gestion des forêts sacrées dans la zone d'intervention du projet</i>	
Critère Qualité <i>Avec quels indicateurs sera mesuré le résultat d'activité?</i>	Méthode de Contrôle Qualité <i>Moyens de vérification. Quelle méthode sera utilisée pour déterminer si le critère qualité est atteint ou pas?</i>	Date de contrôle <i>Quand sera réalisé le contrôle qualité?</i>
Rapport de mission du comité Nombre de comité de gestion primé	Comptage, Constat : avis des bénéficiaires	Déc 2014

PRODUIT 2 : La biodiversité est conservée et durablement utilisée dans 10 clusters des forêts sacrées		
Résultat d'activité 2.1	Des institutions locales de gestion forestière sont créées et entretenus de manière durable	Date de début: janvier 2014 Date de Fin: nov. 2014
But	Mise en œuvre du cadre institutionnel de gestion des forêts sacrées en installant les comités de suivi de la gestion des forêts sacrées au niveau de chaque commune d'intervention et des comités villageois de gestion	
Description	<i>Installation des comités de gestion des forêts sacrées au niveau de chaque commune d'intervention et des comités villageois de gestion</i> Mise en place des comités communaux par arrêté communal	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle

<i>Avec quels indicateurs sera mesuré le résultat d'activité?</i>	<i>Moyens de vérification. Quelle méthode sera utilisée pour déterminer si le critère qualité est atteint ou pas?</i>	<i>Quand sera réalisé le contrôle qualité?</i>
Nombre de comité communal de suivi de la gestion des forêts sacrées	Comptage, Constat : avis des bénéficiaires	déc 2014
Nombre de comités villageois de gestion	Comptage, Constat : avis des bénéficiaires	déc 2014

PRODUIT 2 : La biodiversité est conservée et durablement utilisée dans 10 clusters des forêts sacrées		
Résultat d'activité 2.2	Les zones tampons et les corridors de connectivité sont délimités et les plans de gestion correspondant préparés	Date de début: janvier 2014 Date de Fin: déc. 2014
But	Les cartes d'occupation et le bornage des forêts sacrées sont réalisées pour faciliter la mise en œuvre de la procédure d'intégration et de reconnaissance légale. La qualité des plans de d'aménagement et de gestion des Forêts Sacrées est assurée à travers les ateliers du comité de relecture et des séances de validation au niveau des communes.	
Description	Elaboration des cartes de contour et d'occupation des forêts sacrées retenues, réalisation du bornage et élaboration les plans d'aménagement et de gestion des Forêts Sacrée	
Critère Qualité <i>Avec quels indicateurs sera mesuré le résultat d'activité?</i>	Méthode de Contrôle Qualité <i>Moyens de vérification. Quelle méthode sera utilisée pour déterminer si le critère qualité est atteint ou pas?</i>	Date de contrôle <i>Quand sera réalisé le contrôle qualité?</i>
Nombre de cartes élaborées	Comptage, Constat : avis des bénéficiaires	déc 2014
Nombre de forêt sacrée bornées		
Nombre de plan de gestion rédigé	Comptage, Constat : avis des bénéficiaires	déc 2014

PRODUIT 2 : La biodiversité est conservée et durablement utilisée dans 10 clusters des forêts sacrées		
Résultat d'activité 2.3	Des accords de partenariat sont conclus entre des services gouvernementaux de divers niveaux, des groupes religieux traditionnels et autres partenaires	Date de début: juin 2014 Date de Fin: déc. 2014
But	Il s'agit d'établir des partenariats avec les institutions de recherche, les ONG et autres pour la mise en œuvre des actions pilote de recherche ou d'aménagement des forêts sacrée	
Description	Réalisation des recherches sur l'écologie des espèces de flore et de faune rares et menacées, des actions d'aménagement et de restauration et le renforcement de capacité technique des femmes des villages pour réduire la consommation du bois énergie	
Critère Qualité <i>Avec quels indicateurs sera mesuré le résultat d'activité?</i>	Méthode de Contrôle Qualité <i>Moyens de vérification. Quelle méthode sera utilisée pour déterminer si le critère qualité est atteint ou pas?</i>	Date de contrôle <i>Quand sera réalisé le contrôle qualité?</i>
1. Nombre d'accord de partenariat signés	Comptage, Constat : avis des bénéficiaires	déc 2014
2. Nombre de domaine d'actions concerné	Comptage, Constat : avis des bénéficiaires	déc 2014
3. Nombre de femmes des villages d'intervention formées	Comptage, Constat : avis des bénéficiaires	déc 2014

PRODUIT 2 : La biodiversité est conservée et durablement utilisée dans 10 clusters des forêts sacrées		
Résultat d'activité 2.3	Des accords de partenariats sont conclus entre services gouvernement de divers niveaux des groupes religieux traditionnels et autres partenaires	Date de début: janv 2014 Date de Fin: sept. 2014
But	Il s'agit de signer et de mettre en œuvre des accords partenariats techniques avec une ONG, CITES et l'Association Nationale des tradithérapeutes d'une part, et d'autre part l'organisation de session de formation sur les techniques de fabrication de foyers améliorés.	
Description	<i>Accords de partenariat signé avec ONG et ANAPRAMETRA – Renforcement de capacités des femmes sur les techniques de réalisation de foyers améliorés</i>	
Critère Qualité <i>Avec quels indicateurs sera mesuré le résultat d'activité?</i>	Méthode de Contrôle Qualité <i>Moyens de vérification. Quelle méthode sera utilisée pour déterminer si le critère qualité est atteint ou pas?</i>	Date de contrôle <i>Quand sera réalisé le contrôle qualité?</i>
1. Nombre d'accords signés	Comptage, Constat : avis des bénéficiaires	déc 2014
2. Nombre de femmes formées		
3. Rapports des différentes formations	Comptage, mesure, Constat : avis des bénéficiaires	déc 2014
4. Nombres d'individus d'espèces lachées		
5. Superficie de FS enrichie de plantes médicinales		

PRODUIT 2 : La biodiversité est conservée et durablement utilisée dans 10 clusters des forêts sacrées		
Résultat d'activité 2.4	Des systèmes de surveillance de la biodiversité sont développés et des données contribuent à l'alimentation d'un référentiel de connaissances sur les forêts sacrées	Date de début: juin 2014 Date de Fin: déc. 2014
But	Il s'agit de doter la DGFRN d'un système de suivi-évaluation de la biodiversité des forêts sacrées et l'appui des VNU dans la collecte et diffusion de données	
Description	<i>Elaboration et validation d'un mécanisme de suivi –évaluation de la biodiversité des forêts sacrées</i>	
Critère Qualité <i>Avec quels indicateurs sera mesuré le résultat d'activité?</i>	Méthode de Contrôle Qualité <i>Moyens de vérification. Quelle méthode sera utilisée pour déterminer si le critère qualité est atteint ou pas?</i>	Date de contrôle <i>Quand sera réalisé le contrôle qualité?</i>
1. Rapport d'atelier de validation	Comptage, Constat : avis des bénéficiaires	déc 2014
2. Rapport d'étude et Base de données		
3. Rapports des VNUS	Comptage, Constat : avis des bénéficiaires	déc 2014

PRODUIT 3: Des modèles d'utilisation durable sont mises en œuvre sur une base démonstrative autour des forêts sacrées		
Résultat d'activité 3.1	Des régimes d'utilisation durable sont définis en partenariat avec les institutions de recherche et à travers un processus de planification participative	Date de début: janvier 2014 Date de Fin: déc. 2014
But	Il s'agit de mettre à jour le répertoire des forêts sacrées des communes de l'Ouémé Plateau - promouvoir la production des plants d'espèces menacées ou rares – accompagner les actions d'utilisation durable des PFNL	
Description	Poursuivre la mise en œuvre de partenariats avec le CERF et atelier de validation des résultats de recherche et d'actualisation de répertoire	
Critère Qualité <i>Avec quels indicateurs sera mesuré le résultat d'activité?</i>	Méthode de Contrôle Qualité <i>Moyens de vérification. Quelle méthode sera utilisée pour déterminer</i>	Date de contrôle <i>Quand sera réalisé le contrôle qualité?</i>

	<i>si le critère qualité est atteint ou pas?</i>	
1. <i>Le répertoire des forêts sacrées des communes de l'Ouémé Plateau disponible</i>	<i>Comptage, Constat : avis des bénéficiaires</i>	<i>déc 2014</i>
2. <i>Superficie de test de plantes d'espèces menacées ou rares installées</i>	<i>Mesure, Constat : avis des bénéficiaires</i>	<i>déc 2014</i>
3. <i>Nombre de kits de production d'espèces réalisés</i>	<i>Comptage, Constat : avis des bénéficiaires</i>	<i>déc 2014</i>

PRODUIT 3: Des modèles d'utilisation durable sont mises en œuvre sur une base démonstrative autour des forêts sacrées

Résultat d'activité 3.2	Des kits de production durable des PFNL de plantes médicinales et de services d'écotourisme sont développés en partenariat avec les institutions de recherche des groupes communautaires et des ONGs	Date de début: mars 2014 Date de Fin: déc. 2014
But	Il s'agit de valider les projets de kits de production des espèces menacées et de développées des actions d'écotourisme et de gestion des plantes médicinales en partenariat avec les acteurs ciblés	
Description	<i>Réalisation d'atelier de validation des kits proposés par le CERF, validation et mise en œuvre du protocole de développement d'écotourisme avec LEA et le renforcement de potentialité de deux jardins botaniques</i>	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
1. <i>Nombre de kits</i>	<i>Comptage, Constat : avis des bénéficiaires</i>	<i>déc 2014</i>
2. <i>Rapport d'atelier de validation</i>		
3. <i>Protocole de développement d'écotourisme et nombre de sites d'application</i>	<i>Comptage, Constat : avis des bénéficiaires</i>	<i>déc 2014</i>
4. <i>Nombre de jardin botanique</i>	<i>Comptage, Constat : avis des bénéficiaires</i>	<i>déc 2014</i>

PRODUIT 3: Des modèles d'utilisation durable sont mises en œuvre sur une base démonstrative autour des forêts sacrées

Résultat d'activité 3.2	Des microprojets d'utilisation durable sont mis en œuvre sur une base pilote dans 10 groupes de forêts sacrées	Date de début: mars 2014 Date de Fin: déc. 2014
But	Il s'agit d'accompagner des microprojets pilotes contenu dans les plans d'aménagement et de gestion des forêts sacrées	
Description	<i>Validation des études de faisabilités et accompagnement des micros projets pilotes</i>	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
5. <i>Nombre de groupements ou coopératif impliqué</i>	<i>Comptage, Constat : avis des bénéficiaires</i>	<i>déc 2014</i>
6. <i>Nombre de microprojets pilote</i>	<i>Comptage, Constat : avis des bénéficiaires</i>	<i>déc 2014</i>

IV - CADRE JURIDIQUE

Ce document, ensemble avec le CPAP signé par le Gouvernement du Bénin et le PNUD et qui est incorporé par référence, constituent ensemble le document de projet conformément à l'Accord Standard d'Assistance de Base, et tous les arrangements du CPAP sont appliqués à cet document.

Conformément donc à l'Accord Standard d'Assistance de Base, la responsabilité de la sauvegarde et de la sécurité du partenaire de réalisation, de son personnel et de ses biens, ainsi que des biens du PNUD sous la responsabilité du partenaire, sont du ressort du partenaire de réalisation.

Ainsi il doit:

- a) Mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en fonction de la situation sécuritaire du pays,
- b) Assumer tous les risques et devoirs relatifs à sa sécurité et à la mise en œuvre complète de son plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et suggérer des modifications au plan si nécessaire. Tout échec à maintenir ou à implémenter un plan approprié de sécurité comme requis ci-dessous, sera considéré comme un manquement à cet accord.

Le partenaire de réalisation, s'accorde à prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'aucun des fonds du PNUD reçus dans le cadre de ce projet ne soit utilisé pour soutenir des individus ou des entités associées au terrorisme, et que tout bénéficiaire de montant accordé dans le cadre de ce projet, n'apparaît pas dans la liste tenue par le Conseil de Sécurité, établie par la résolution 1267 (1999). Ce texte doit être contenu dans tout contrat ou accords avec des tiers dans le cadre de ce projet.

ANNEXES

- **Analyse du Risque:** Une évaluation des risques qui peuvent affecter le projet est conduite au cours de la formulation, conformément au format standard du Journal des Risques.
 - **Procurement Plan**
 - **Termes de Référence:** les TDR des personnels clés du projet doivent être développés et attachés
-
- Mémoire du PNUD en date du 16 décembre 2008 relatif à la gestion des avances de fonds en faveur des projets mis en œuvre sous la modalité d'Exécution Nationale (NEX)

JOURNAL DES RISQUES

Titre du Projet: Projet d'Intégration des Forêts Sacrées dans le système des Aires Protégées du Bénin

	Description	Date d'identification	Type	Impact & Probabilité	Mesures/Réponses de Gestion	Responsable	Elaborée, mise à jour par	Date de dernière mise à jour	Situation
1	Faible adhésion des groupes d'acteurs pertinents (ex : autorités traditionnelles, guérisseurs, groupes communautaires, ONG)	PPG (juin 2010)	Organisationnel	P : Probable I : Elevé	Les actions de concertation d'information et d'échanges réalisées ont permis à tous les acteurs de mieux internaliser la stratégie d'intervention, les objectifs poursuivis, les intérêts attendus pour chaque catégorie d'acteurs Les actions de planification participative, d'implication et de responsabilisation des acteurs dans tous les processus de décision ainsi que les sessions de renforcement des capacités et la mise en œuvre du cadre Institutionnel de gestion des forêts sacrées ont permis d'atténuer le risque et a permis l'adhésion de tous les acteurs et leur appropriation du processus au niveau local.	Equipe de projet	Equipe du PNUD	Décembre 2013	Potentiel
2	Le Gouvernement du Bénin accorde moins de priorité et peu d'appui à l'incorporation des forêts sacrées dans le système des AP.	Août 2011	Financier	P : peu probable I : élevé	Le Ministère de l'Environnement, Chargé de la Gestion du Changement Climatique, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières à travers la DGFRN a soutenu politiquement le projet en prenant avec le ministère en charge de la décentralisation un arrêté interministériel fixant les conditions de gestion durable de la forêt sacrée en République du Bénin. La DGFRN	Equipe de projet	DNP	Décembre 2013	Potentiel

4	Les Conflits fonciers et conflits entre groupes religieux et groupes d'intérêts spéciaux peuvent entraver la réalisation des résultats du projet.	PPG (mai 2010)	Organisationnel	P : Modéré t Probable I : Elevé	La prise de l'arrêté interministériel N° 0121/ MEHU / MDGLAAT /DC /SG /DGFRN/SA a contribué à améliorer la sécurité des droits de propriété collective, ainsi que la reconnaissance légale des droits traditionnels et des régimes d'utilisation des forêts sacrées. Ce qui a réduit dans une large mesure, les conflits fonciers entre les différents groupes d'intérêt (occupant individuel et gestionnaires des forêts sacrées). Les activités de sensibilisation doivent se poursuivre pour une atténuation totale du risque	Equipe de projet	Equipe de projet	Décembre 2013	Potentiel
5	Le manque de formation et d'assistance technique et les conflits entre les structures gouvernementales et les ONG pourraient entraver la réalisation des résultats du projet.	PPG (juin 2010)	Technique	P : Probable I : Elevé	En 2012 un plan de renforcement de capacité des acteurs à été élaboré de façon participative avec les différentes catégories d'acteurs du projet. La mise en œuvre de ce plan de renforcement de capacité a démarré cette année 2013. Ce plan mis en œuvre avec une bonne stratégie de communication (émissions radios rurales) a permis une forte adhésion de la communauté notamment les conservateurs et gestionnaires et un niveau de soutien politique plus élevé au projet.	Equipe de projet	Equipe de projet	Décembre 2013	Potentiel
6	Les zones tampons et les couloirs de connectivité ne peuvent pas être établis efficacement et les forêts sacrées continuent de perdre de la pertinence en	PPG (juin 2010)	Environnemental	P : Probable I : Elevé	L'inclusion des zones tampons et couloirs de connexion dans le domaine des forêts sacrées pose de réel problème de propriété foncier. Les actions de sensibilisation et de renforcement de capacité en matière de négociation et de prévention de conflit ont permis aux acteurs de céder	-	Equipe de projet	Décembre 2013	Potentiel

	tant que zones de conservation					une partie des zones tampons précédemment occupée autour des forêts sacrées surtout dans les régions à faible pression foncière.				
--	--------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Procurement Plan

PRODUITS (OUTCOME ATLAS)	Résultats/Activités / sous-activités	Modalités de mise en œuvre par action/ activité	Période d'exécution	Partenaires impliqués	Budget prévu (dollar US)			Coût du budget	Descripti f
					BN	FEM	PNUD		
PRODUIT 1: La dégradation et l'empiètement des forêts sacrées sont arrêtées	Résultats d'activités 1.1:								
	<u>Action 1.1.1 :</u>	Organisation de 02 ateliers de formation de 30 participants pendant une nuitée sur la procédure de reconnaissance légale Mission de suivi de la prise des arrêtés par commune de forêts sacrées	Janv- mars	DGFRN, CTJ (MEHU, MDGLAAT)		8 000		8 000	A
	<u>Action 1.1.2 :</u>	Contrat de prestation de service d'un consultant pour élaboration de thématique de communication sur l'arrêté interministériel. Contrat de prestation de service pour les traducteurs des textes réglementaires en huit langues locales (gun, yorouba, fon, mina, Dendi yom, adja et Bariba).	Janv- Mars	Directions Départementales d'alphabétisation et ONG, radios		16 000		16 000	B
	Résultat d'activité 1.2	Contrat de réalisation et de diffusion d'émissions avec les radios rurales et communautaires	Juin						
	<u>Action 1.2.1 :</u>	Organisation d'un atelier d'information des cadres de la préfecture sur cadre réglementaire et institutionnel	Mars-avril	CTE, SGM, DGFRN		4 000		4 000	C
	<u>Action 1.2.2 :</u>	10 Pépiniéristes identifiés, formés pour la production de plants	Janv -Mars	DGFRN, CERF		20 000		20 000	D
	Résultat d'activité 1.3:								
	<u>Action 1.3.1 :</u>	Sélection de prestataire par appel d'offre Contrat de service pour animer l'élaboration participative des 30 plans d'aménagement et de gestion simples des forêts sacrées	janv- déc	DGFRN, CTE ONG, VNU, ,		20000		20 000	E
	<u>Action 1.3.2 :</u>	Sélection d'un consultant par appel Contrat de prestation de service pour évaluer la diversité biologique	Janv - Mars	DGFRN, PNUD,		20 000		20 000	F
	Résultat d'activité: 1.4:								

	<u>Action 1.4.1:</u>	Un comité adhoc est mis en place 02 meilleures initiatives sont primées	janv-déc	DGFRN, CTE, PNUD		8 000	8 000	G
	Résultat d'activité 2.1:							
	<u>Action 2.1.1:</u>	Missions d'installation et de planification des activités des PAGS avec les membres de chaque comité communal	Fév juin	DGFRN, CTPN, ONG, commune		4 000	4 000	H
	<u>Action 2.1.2:</u>	Contrat de service pour sensibilisation, concertation et animation au niveau de 30 villages pour l'installation des comités locaux de gestion des forêts sacrées	janv -juin	DGFRN, Commune, ONG, VNU		6 000	6 000	I
	Résultat d'activité 2.2:	Les zones tampons et les corridors de connectivité sont délimités et les plans de gestion correspondant préparés					0	
	<u>Action 2.2.1:</u>	Contrat de prestation d'un consultant pour réaliser les cartes de délimitation et d'occupation des forêts sacrées et organisation d'atelier de validation	Janv - Mars	DGFRN, Prestataire de service, Commune		20 000	20 000	J
	<u>Action 2.2.2:</u>	Recruter un prestataire pour conduire les activités de bornage de 30 forêts sacrées	Janv- mars	DGFRN, Prestataire de service, Commune		16 000	16 000	K
	<u>Action 2.2.3:</u>	Contrat de prestation pour la production et le transport de plants jusqu'aux forêts sacrées	juin – sept	DGFRN, consultant Commune, VNU		16 000	20000	L
	Résultat d'activité 2.3:							
	<u>Action 2.3.1:</u>	Un accord de partenariat technique signé et mis en œuvre avec une ONG (disposition de fonds pour réalisation des actions d'aménagement suivant TDR) Un accord de partenariat technique signé et mis en œuvre avec l'association des tradithérapeutes	Janv-déc	DGFRN, ONG , Commune		8 000	8 000	M
	<u>Action 2.3.2 :</u>	Mission de 5 membres de l'association des éleveurs dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de partenariat signé Transport des animaux à lâcher	avril- Juin	SAIEC/DGFRN, Eleveurs CITES, commune		4 000	4 000	N
	Résultat d'activité 2.4:							
	<u>Action 2.4.1:</u>	Mettre en œuvre le contrat d'élaboration d'un système de suivi et d'archivages des données du projet et un mécanisme de suivi-évaluation de la biodiversité des forêts sacrées.	Janv-mars			10 000	10 000	O

PRODUIT 2 : La
biodiversité est conservée
et durablement utilisée
dans 10 clusters des
forêts sacrées

	<u>Action 4.1.4:</u>	appui du CTP pour l'élaboration l'évaluation du METT et l'organisation du PIR	mars- juin	DGFRN, PNUD		42 000		42 000	aa
	<u>Action 4.1.8 :</u>	Acquisition des équipements pour le projet	janv- juin	DGFRN, PNUD	20 000			20 000	ee
	<u>Action 4.1.13</u>	Contrat de prestation de service avec un cabinet d'audit financier	Janv -mars	DGFRN, PNUD		8 000		8 000	jj
	<u>Action 4.1.15</u>	Contrat de prestation de service avec un consultant pour exécuter l'évaluation mi-parcours Organisation d'un atelier de 02 nuitées pour évaluer avec les acteurs le PTA 2014 et élaborer le PTA 2014		DGFRN, PNUD		4 000	2 000	6 000	ll

